

DEC133416INSU

**Décision portant nomination de Mme Françoise ELBAZ aux fonctions de chargée de mission**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

**Vu** l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

**Vu** la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Mme Françoise ELBAZ, Directrice de Recherche au CNRS est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014. Sa mission a pour objet le suivi des laboratoires et projets de recherche en lien avec les sciences de l'eau, tant du point de vue des ressources que de l'écotoxicologie.

Mme Françoise ELBAZ assurera également le suivi des programmes inter-instituts et inter-organismes EC2CO et MISTRALS (pour les chantiers SICMED et LITTO).

Pour l'exercice de cette mission, Mme Françoise ELBAZ demeure affectée au sein du laboratoire Hydrosiences Montpellier (UMR5559), Université Montpellier I et II, 300 avenue du Professeur Emile Jeanbrau, 34095 MONTPELLIER.

**Article 2**

Du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014 Mme Françoise ELBAZ, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

**Article 3**

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Languedoc-Roussillon (DR13).

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 janvier 2014

Alain Fuchs